

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin du ciment**

Band (Jahr): **67 (1999)**

Heft 3

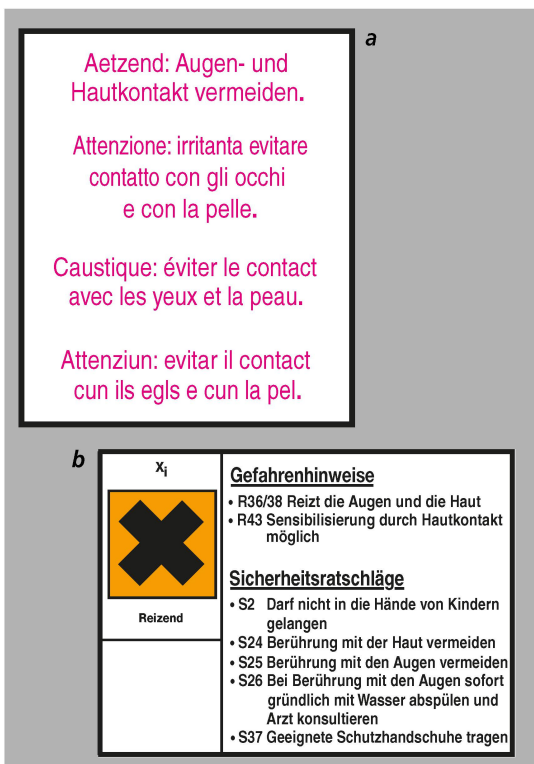
PDF erstellt am: **11.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



**Fig. 8** Mise en garde figurant sur les sacs de ciment: (a) en Suisse; (b) en Allemagne. On trouve également des informations concernant le travail avec du ciment dans les fiches de sécurité qui peuvent être demandées à toutes les cimenteries.

Grafique: TFB

les mesures de protection comme il se doit. C'est pourquoi, vu l'importance de l'eczéma du ciment en tant que maladie professionnelle, il est indispensable d'élaborer des concepts cohérents si l'on veut que les mesures préventives s'imposent. Des informations et des dispositions pour que les mesures de protection de la peau soient mises en pratique sont nécessaires à tous les échelons, de la production à la mise en œuvre du ciment.

et relevant de l'organisation viennent en premier lieu. Les mesures techniques permettent de réduire ou même d'éviter le contact des collaboratrices et collaborateurs avec les substances nocives pour la peau (figure 8). L'utilisation de produits protégeant la peau est en outre nécessaire. Une autre mesure relevant de l'organisation est par exemple d'ordonner de se laver les mains soigneusement et régulièrement avant de quitter le travail.

## Mesures préventives de protection de la peau

Bien protéger la peau avec des produits appropriés est le moyen le plus rapide de faire diminuer sensiblement les cas d'eczéma du ciment. Il faut à cet effet élaborer un plan de protection de la peau adapté aux conditions de travail, et fixer impérativement les crèmes de protection de la peau à utiliser, ainsi que le type de gants et les produits de nettoyage de la peau.

### Mesures de protection

Pour éviter les dermatoses professionnelles, les mesures de protection techni-

Si pour des raisons d'exploitation, il n'est pas possible de prendre de telles mesures, le port d'un équipement protecteur individuel est la mesure la plus sûre. En ce qui concerne les gants, il faut veiller d'une part à ce que la matière choisie offre la protection mécanique et chimique nécessaire, et d'autre part à ce qu'elle ne provoque pas elle-même des allergies (p. ex. due au chromate lors du port de gants en cuir tanné au chrome).

C'est pourquoi il faut insister sur le fait que les *gants en cuir* généralement utilisés dans le bâtiment *ne conviennent pas* pour le travail avec du ciment gâché: ils sont rapidement trempés et mettent ensuite les mains fortement en contact avec les substances nocives et les allergènes solubles à l'eau que contient l'eau du ciment.

Il faut préférer les gants en coton avec un revêtement synthétique (en particulier nitrile), qui sont en vente en nombreuses variantes dans les commerces spécialisés. Ils sont un peu plus chers, mais durent plus longtemps que les gants en cuir (meilleure résistance à la coupure et à la déchirure (figure 9).